



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur WOHREL

Délibération numéro :
2020/191

Demande de subvention
auprès de l'État pour le
label Ville d'Art et d'Histoire

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 19 novembre 2020, que
la convocation du conseil avait été établie le
vendredi 6 novembre 2020

La Maire



Vu le Code général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L2121-29,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et Régions,
modifiées,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, des
Départements et Régions, modifiées,

Considérant que le service Culture souhaite poursuivre sa politique de Valorisation du Patrimoine par le biais du
label Ville d'Art et d'Histoire,

Considérant que cet objectif nécessite des moyens accrus, il est proposé de demander à l'État une aide
financière et/ou technique, la plus importante possible,

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA,
Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel
DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES,
Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard
GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL
MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie
MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain
NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES
BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

ETAIENT EXCUSES : Daniel DIAZ, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

PROCURATIONS : Daniel DIAZ pouvoir à Claude ASSIER, Bérénice LACAN pouvoir à
Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Delphine SULPICE, Directrice du service des Affaires Juridiques de la Mairie a
été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Aussi, après avis favorable de la Commission Culture du 27 octobre 2020, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'approuver la demande de subvention soumise à l'État,
2. D'autoriser Madame la Maire à demander une aide technique et financière et à percevoir les sommes allouées par l'État,
3. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir et tous les documents qui découlent de cette délibération.

Les recettes seront inscrites au budget 2020 : TS 123 – nature 74718 - fonction 30

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

